



SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

Débat d'orientations budgétaires 2020

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 060-256005034-20200218-202001DOB-DE

Conformément aux dispositions législatives, les Collectivités Territoriales de plus de 3.500 habitants et les Etablissements Publics regroupant des Collectivités de plus de 3.500 habitants doivent tenir un débat sur les orientations budgétaires dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget.

Ce débat est acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote.

Le débat d'orientation budgétaire permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires à afficher dans le budget et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Le DOB portera plus particulièrement sur :

- Les orientations opérationnelles, fonctionnelles et stratégiques pour 2020
- L'évolution prévisionnelle des recettes (TCFE - R1 - R2 - RODP - Frais de gestion - Subventions et participations).
- L'évolution prévisionnelle des dépenses
 - Bilan et perspectives travaux, dont EP
 - Exploitation du service Mouv'Oise
 - Offre énergétique
 - Autres dépenses
- Le personnel (cf note ci-annexée)
 - structure des effectifs et évolution prévisionnelle ;
 - dépenses de personnel (traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, NBI, heures supplémentaires rémunérées et avantages en nature) et évolution prévisionnelle ;
 - durée effective du travail ;
 - gestion prévisionnelle des ressources humaines.
- La dette

1 - Orientations générales 2020

Le SE60 a été créé en 1995.

En tant que propriétaire des réseaux électriques, il a pu signer un 1^{er} contrat de concession (1996 – 2019).

En 2020, le SE60, fort de ses 25 ans d'expertise et après être passé de conducteur de travaux à maître d'ouvrage, est devenu l'Acteur Energie de l'Oise, notamment vis-à-vis de la Région.

Les orientations auront pour objet :

- d'ancrer le syndicat en consolidant les métiers historiques, tout en confirmant l'accompagnement des collectivités en matière de transition énergétique.
 - ⇒ Concrétisation des actions sur la transition énergétique : phase travaux (budget annexe, SEM...)
- de pérenniser le SE60 : renforcer sa maîtrise d'ouvrage et ses offres de services
- d'aider les collectivités à passer à l'action en préservant l'équilibre RURAL/URBAIN
- de fédérer les énergies locales

2 - Actions structurantes 2019

Nouveau Contrat de Concession (2020 - 2050)

Caractéristiques du contrat :

- Contrat évolutif sur 30 ans, basé sur 8 clauses de revoyure
 - Exploitation des réseaux confiée à Enedis
 - Nouveau chapitre sur les engagements environnementaux
- Revalorisation des redevances : 317 000 € de plus
 - augmentation de la R1 de 217 000 €
 - paiement du séquestre sur la R2-2019 (502 000 €) + versement d'une prime exceptionnelle de signature de 100 000 € HT
- Nouvelle gouvernance des investissements
 - Schéma Directeur des Investissements, fixant à horizon 2030 des objectifs de modernisation du réseau et suppression de technologies incidentogènes, et décliné par Programmations Pluriannuelles d'Investissement de 4 ans.

Modification statutaire autorisée en comité (23/10/19)

Arrêté préfectoral a été publié le 5 février.

Rappel des modifications apportées :

- **Nouvelle représentativité des communes** effective à la prochaine mandature :
 - Refonte des Secteurs Locaux d'Énergie - SLE :
16 SLE (au lieu de 40) et **121 délégués** (au lieu de 211)
- **Insécabilité de la compétence électrification :**
 - Seuls le SE60 et Enedis sont habilités à intervenir sur le réseau électrification : travaux mise en souterrain sur BT
Possibilité de convention de co-maîtrise d'ouvrage (réseaux EP / RT)
- **Adhésion EPCI et transfert compétences optionnelles au SE60** (rénovation éclairage public dans zones d'activités et/ou MDE-EnR)
Proposition d'adhésion envoyée le 29/11 à 11 Communautés communes / agglomération : Beauvaisis, Clermontois, Picardie Verte, Pays de Bray, Creil Sud Oise, Aire Cantilienne, Lisières de l'Oise, Sablons, Senlis Sud Oise, Thelloise, Vexin-Thelle.

Demandes d'adhésion reçues, preuves du dynamisme et de la reconnaissance du travail accompli dans le cadre des EPE :

	EP	MDE-ENR
Lisières de l'Oise	X	X
Pays de Bray	X	X excepté l'énergie éolienne
Picardie Verte (prochain Conseil)		

Cela impliquera que les collectivités adhérentes au SE60 soient reconsultées pour accepter ces adhésions. Les autres EPCI seront à recontacter après les élections municipales.

3 – Orientations générales 2020**Transition énergétique (TE)**

Le SE60 apparaît comme l'échelon optimal, relais de proximité et fédérateur des projets.

- **Compétences SE60 plébiscitées par les collectivités**
 - 15 EPCI accompagnés par le SE60 pour leur Etude de Planification Énergétique (EPE / Plan Climat)
 - 275 communes ont transféré leur compétence MDE-EnR et 1 EPCI
- **Place à consolider entre la Région et les EPCI**
 - Evolution des compétences des autres structures : entre la Région, chef de file des questions énergétiques et les communautés d'agglomération/de communes responsables des plans climats-air-énergie territoriaux / Pôle Métropolitain / Pôle territorial du Grand Beauvaisis
 - Actions mutualisées avec d'autres syndicats d'énergie départementaux (ACTEE)
 - **Après les diagnostics bâtiments et les EPE : volonté de concrétiser les actions TE**
⇒ **Phase 3 de l'étude portage de projet (Espéla, Cohérence Energies et SPMO)**

La volonté du SE60 est de répondre aux sollicitations des communes tout en contribuant aux objectifs locaux fixés pour 2030 :

- Réduire d'environ 10 % les consommations énergétiques
- Multiplier les Énergies Renouvelables par 2 et passer à 20 %

3 pistes d'action :

- **Bâtiments publics** : Massifier les travaux et opérations groupées
Ex : isolation de combles, remplacement d'éclairage, rénovation performante en partenariat avec les acteurs...
- **Énergies Renouvelables** : Étendre la Maîtrise d'Ouvrage du SE60
Ex : installations photovoltaïques sur bâtiments publics, privés ou au sol, chaufferies bois énergie...
- **Nouvelles mobilités** : Contribuer aux autres mobilités propres
Ex. : Stations Gaz Naturel Véhicule voire hydrogène

Différentes possibilités de mise en œuvre s'offrent au SE60 selon les types d'opérations, les volumétries, les modalités juridiques et réglementaires, et les impacts organisationnels sur le SE60.



Sur le volet « partenariats public/privé »

- **Prise de participations possible par le SE60 dans des sociétés dédiées à chaque projet** (possible depuis la loi TECV)
 - Des sociétés « *coquilles vides* » rassemblant les capitaux d'autres acteurs (énergéticiens, collectivités, banques, ...) pour porter les projets.
 - Pour le SE60 : Niveau d'implication faible ne concourant pas à faire émerger les projets, mais plutôt à les cofinancer.
- **Prise de participations par le SE60 dans une société d'économie mixte (SEM) existante**
 - Des sociétés à majorité publique, détenant du personnel et pouvant développer et cofinancer des projets locaux.
 - Pour le SE60 : Niveau d'implication médian en concourant à apporter des projets.
- **Création d'une SEM par le SE60 (actionnariat majoritaire)**
 - Pour le SE60 : Niveau d'implication fort en mettant à disposition du personnel pour développer des projets.

Focus sur la Société d'Economie Mixte

Gouvernance d'une SEM :

- actionnaire(s) majoritaire(s) : Public
- et actionnariat privé : Banques notamment

Une SEM permet de développer des projets importants :

- nécessitant de l'emprunt (photovoltaïques au sol, stations GNV, ...)
- mobilisant des sources de financement variées (subventions, financements participatifs, privés,...)

Au niveau national :

- plus de **30 Syndicats d'Énergie** ont aujourd'hui créé ou rejoint des SEM

Pour quelles finalités ?

- pour prendre une part aux côtés des développeurs privés dans les projets importants présents sur leur territoire

Possibilité d'entrer au capital de la SEM Energie Hauts-de-France Il s'agit d'une des solutions pour accompagner la réalisation des projets identifiés dans les Etudes de Planification Énergétique.

L'intérêt de la SEM HDF est de pouvoir profiter des grands projets sur lesquels le SE60 ne pourrait pas aller seul (ex : parc photovoltaïque sur l'ancienne base aérienne de Creil).

-  **Photovoltaïque :**
- Investissement réalisés sur une friche de 100ha dans l'Aisne
 - Candidat au développement du projet sur la base aérienne de Creil (250 ha exploitable)



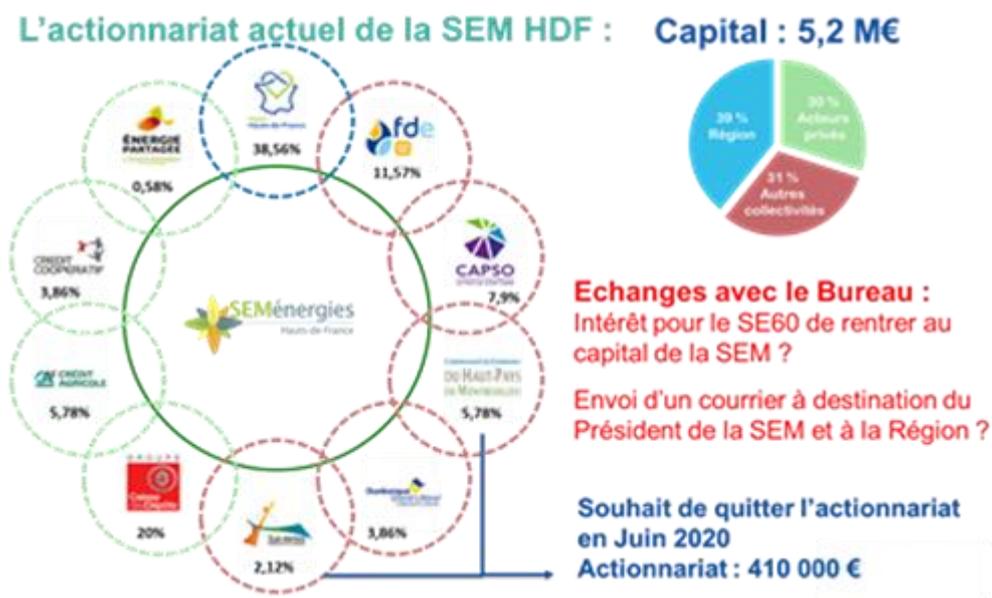
-  **Stations GNV :**
- Portage à venir d'un projet de déploiement de 10 stations GNV avec financement Régional

-  **Autres Energies Renouvelables**
- Micro-hydraulique dans la Somme et le Nord, méthanisation agricole, et réseau de chaleur

Cette SEM a été créée en 2014 à l'initiative de la Région Nord – Pas-de-Calais en 2014, ensuite étendue aux Hauts-de-France, pour à l'époque développer les projets éoliens. La Région ne souhaitant plus s'engager dans cette énergie renouvelable, certaines collectivités actionnaires ne s'y retrouvent plus. 2 communautés de communes, représentant 8% du capital Participer au capital de cette SEM (coût : 410 000 €) constitue une opportunité pour le SE60 pour accompagner les projets de ses communes et ses propres projets,

Envoyé en préfecture le 04/03/2020
 Reçu en préfecture le 04/03/2020
 Affiché le
 ID : 060-256005034-20200218-202001 DOB-DE

L'actionnariat de la SEM Energies Hauts-de-France est actuellement composé comme suit :



Autres modifications de la structure budgétaire

- Liées au nouveau contrat de concession

Récupération de la TVA sur les travaux d'électrification non plus par Enedis mais par les services fiscaux avec un système de débit-crédit (TVA payée sur les factures entreprises et TVA perçue sur R2 assujetties maintenant à TVA)

Création dans le budget principal d'un service avec TVA et déclaration mensuelle

- Liées à la tarification Mouv'Oise

Discussions en cours avec le trésorier pour éviter la création d'un BP dédié (obligation d'équilibre) mais budget annexe avec possibilité de versement d'équilibre ou identification service dans le budget général

Décision trésorerie de ce jour : **budget annexe avec possibilité de versement d'une subvention d'équilibre**

- Pour les opérations menées sous maîtrise d'ouvrage du SE60 (pose de panneaux photovoltaïques en ombrière/sur bâtiments publics et construction de chaufferie bois), s'agissant d'activités commerciales (vente d'électricité ou de chaleur) soumises à TVA, il y aura lieu de créer un budget annexe « Energies renouvelables » **avec possibilité de versement d'une subvention d'équilibre**

4 – Evolution des dépenses prévisionnelles 2020

Présentation des tendances budgétaires.

Evolutions générales : Stabilisation des dépenses autour de 20 M€

Axes fonctionnels

- Dépenses environnées : accroissement ponctuel des dépenses de personnel (création de 3 postes : 1 pour le pôle énergie financé par ACTEE et de 2 tuilages pour le pôle travaux) et revalorisation des moyens généraux liés, augmentation du budget formation et frais de communication
- Etude extension des locaux
- Baisse des frais liés à la concession (mission en cours AEC)

Axes opérationnels

- Augmentation des frais d'exploitation Mouv'Oise (fin garantie constructeur pour le matériel) individualisés dans un budget annexe.
- Stabilisation des travaux autour de 17 000 000 millions d'euros et des actions « énergie », mais structuration des dépenses différente.

Nouveau

- Suite modification calcul de R2 dans nouveau contrat de concession
 - ↳ **Plus de reversement aux collectivités** (comme annoncé lors des DOB 2019), mais en partie compensé avec la modification du barème de participation aux travaux
- Subvention au Budget annexe Energie (500 000 €) et participation au capital de la SEM (410 000 €)

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020

Affiché le

Document affiché le 04/03/2020
ID : 060-256005034-20200218-202001DOB-DE

SLOA

Evolution des dépenses réelles TTC Investissement et fonctionnement (hors report et RAR)

	2019	2020	Variation 2019-2020	
Dépenses environnées (frais nets de personnel et moyens généraux)	2 334 500 €	2 510 118 €	175 618 €	7,53%
Dépenses financières (emprunts et rbsmnt titres)	50 000 €	49 350 €	- 650 €	-1,30%
Charges d'exploitation Mouv'Oise	168 000 €	200 000 €	32 000 €	19,05%
Concession - achat d'énergie	114 000 €	87 645 €	- 26 355 €	-23,12%
Travaux (dont BT HT)	17 125 000 €	16 755 714 €	- 369 286 €	-2,16%
IRVE (HT)	204 000 €	204 000 €	0 €	0,00%
Energie	1 550 500 €	1 624 500 €	74 000 €	4,77%
Reversement taxe et R2	470 000 €	66 000 €	- 404 000 €	-85,96%
TOTAL	22 016 000 €	21 497 327 €	- 518 673 €	-2,36%

Focus les ressources humaines

Au 31 décembre 2019 : 4 pôles et 28 postes (27,3 ETP)

En 2019 : audit des besoins pour optimiser les périmètres d'activité et de fonctionnement des services et allouer les ressources nécessaires (agents, informatique)

=> **Nouvel organigramme**

Direction (rattachement Communication et Concession/achat énergie + 1 poste de juriste)

2 pôles fonctionnels : Administration et finances - Systèmes d'information

2 pôles opérationnels : Travaux - Energie

=> **Création d'un Service Commun Opérationnel** (mutualisation des services AF Travaux/Energie/ Concession-achat-énergie)

Perspectives 2020 : 4 pôles et 30 postes (29,3 ETP)

- **Stabilisation des effectifs : + 1 poste « subventionné » au pôle énergie / tuilages**
- Poursuite de la mise en œuvre de la rationalisation de l'organisation et des nouvelles pratiques de travail au SE et structuration RH avec appui d'un cabinet externe
- Augmentation des budgets formation pour accompagner le changement et les montées en compétence (hors CNFPT) : 40 000 €, soit 4,7 % du traitement indiciaire (33 000 € en 2019) + séminaire en septembre et journal interne
- Maintien d'une politique d'action sociale soutenue

Ressources par pôle : consolidation à 30 agents permanents à fin 2020

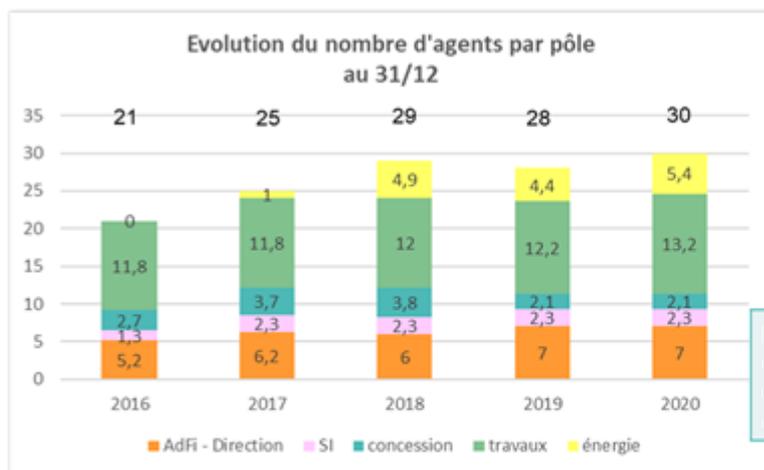
Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 060-256005034-20200218-202001DOB-DE



Opérationnels : 20 agents
(18,30 en 2019)

Fonctionnels : 9,30 agents
(9,30 en 2019)

Filière administrative : 13
(14 en 2018 - 15 en 2019)

Filière technique : 17
(12 en 2018 - 15 en 2019)

à fin 2019

Fonctionnaires : 16 dont 2 stagiaires
(13 en 2017 - 16 en 2018)

Contractuels : 12 dont 1 CDI
(12 en 2017 - 14 en 2018)

Hommes : 12

(12 en 2017 - 9 en 2018)

Femmes : 16

(17 en 2017 - 16 en 2018)

Moyenne d'âge : 41 ans

(39 ans en 2018)

- Poursuite résorption de l'emploi précaire
- Confirmation de l'inversion de la répartition entre filière administrative et filière technique liée au renfort des pôles opérationnels, à l'optimisation des pôles fonctionnels + logiciels

Dépenses de personnel en évolution entre 2019 et 2020

1 769 000 € (+ 91 000 €) et charge nette de 1 659 267 € (+ 74 467 €)

Compte	Prévu 2018	Prévu 2019	Prévu 2020	évolution BP 2020/2019	évolution BP 2020/2019
	1 650 000,00 €	1 678 000,00 €	1 769 000,00 €	91 000,00 €	5,42%
TIB	780 000,00 €	796 000,00 €	847 000,00 €	51 000,00 €	6,41%
NBI, SFT et indemnité de résidence	8 000,00 €	12 000,00 €	14 000,00 €	2 000,00 €	16,67%
Heures supplémentaires	20 000,00 €	18 000,00 €	10 000,00 €	-8 000,00 €	-44,44%
Régime indemnitaire	325 000,00 €	320 000,00 €	327 000,00 €	7 000,00 €	2,19%
Charges patronales	454 000,00 €	465 000,00 €	506 000,00 €	41 000,00 €	8,82%
Charges actions sociales	63 000,00 €	67 000,00 €	65 000,00 €	-2 000,00 €	-2,99%
Recettes atténuatives, dont :	77 500,00 €	93 200,00 €	109 733,00 €	16 533,00 €	17,74%
Charges nettes	1 572 500,00 €	1 584 800,00 €	1 659 267,00 €	74 467,00 €	4,70%

- Evolution des effectifs (+ 3 agents) dont 2 tuilages départs en retraite au pôle travaux
- Modifications liées au statut / à la carrière (Parcours Professionnel Carrières Rémunérations – PPCR pour fonctionnaires et contractuels / avancements échelon-grade / Promotion interne)
- Rationalisation des heures supplémentaires
- Revalorisation de la Prime Individuelle à la Performance Collective des Services - PIPCS
- Augmentation des recettes atténuatives (remboursement salaires - subvention ACTEE pour le pôle énergie - mise à disposition de personnels FDE80 et EPE)

5 – Evolution des recettes prévisionnelles 2020

Evolutions générales : revalorisation des recettes (23 M€) + 1,9 M€

Axes fonctionnels

- Revalorisation des redevances suite nouveau contrat de concession
R1 : 750 000 € (recette pérenne)
R2 : versement du séquestre de 2019 en 1 fois + prime pour signature (100 000 €)
La R2 reviendra à 1 600 000 euros TTC en 2021.
- Maintien de la TCFE (1° recette du SE60), de la RODP, des recettes de service

Axes opérationnels

- Demandes de subventions auprès du CD60 en hausse (0,8 K€)
- Maintien participation travaux
- TVA en instance sur opérations en cours via Enedis et FCTVA

Nouveau : perception de recettes de CEE suite valorisation des travaux d'EP et d'économie d'énergie

Evolution des recettes réelles Investissement et Fonctionnement (hors

	DOB 2019	DOB 2020	Variation 2019-2020	
R1	533 000 €	750 000 €	217 000 €	40,71%
R2	1 600 000 €	2 200 000 €	600 000 €	37,50%
TCFE	5 400 000 €	5 400 000 €	0 €	0,00%
RODP	239 835 €	240 000 €	165 €	0,07%
Recettes de service (frais de gestion - adhésion grpm achats - mise à disposition)	1 269 850 €	1 204 500 €	-65 350 €	-5,15%
Subventions (FACE, PCT, CD60, Région)	2 863 000 €	3 989 074 €	1 126 074 €	39,33%
Participations aux travaux	7 600 483 €	7 613 417 €	12 934 €	0,17%
CEE (Energie et Travaux)		230 000 €	230 000 €	
TVA (en cours Enedis – FCTVA)	2 509 832 €	2 360 801 €	-149 031 €	-5,94%
TOTAL	22 016 000 €	23 987 792 €	1 971 792 €	8,96%

6 – Evolution budgétaires - Travaux**Maintien global du volume de travaux**

Le volume global de travaux est estimé à niveau constant à 17,65 M euros pour 2020, soutenu par de nouvelles opportunités (coordinations, nouveau contrat de concession, services...)

Soutien aux travaux et de nouvelles contraintes : un nouveau barème d'aides plus incitatif pour 2020

Rappel : Mise en place en parallèle de la facturation par le SMOTHD (migration en souterrain de la fibre)

RESEAU CONCERNE	TAUX ANCIEN BAREME	TAUX NOUVEAU BAREME
ECLAIRAGE PUBLIC	0 % ou 15 %	25%
RESEAU TELEPHONIQUE	0 %	20 %

Structuration du service

- Mise en place de l'avenant au marché de travaux (maîtrise et adaptation des délais, des flux, de la planification, simplification des circuits)
- Nouvelles conventions avec Orange = plus de concertations avec le partenaire (nécessité de programmation N+1, de rigueur documentaire)

Bilan MBC Travaux 2019 et prévisions 2020

Nature des Travaux	Rappel DOB 2019 en M€ TTC	OST lancés en en M€ TTC	prévisions DOB 2020 en M€ TTC*	Evolution DOB 2019/2020
Extension	1,50	1,30 ↓	1,50 =	=
Renforcement	0,80	0,25 ↓	1,00 ↗	+0,20 ↗
Sécurisation	1,00	0,77 ↓	2,15 ↗	+1,00 ↗
Enfouissement	7,50	7,07 =	7,50 =	=
Eclairage Public + SLT	6,20	5,67 ↓	5,50 ↓	-0,70 ↓
TOTAL TTC	17,00	15,06	17,65	

* 3,74 M€ d'OST reportés sur début 2020

Nature des Travaux	Rappel DOB 2019 en M€ TTC	OST lancés en en M€ TTC	DOB 2020 en M€ TTC
Bornes IRVE	0,24	0,21	0,24

1) Tassement de l'EP : Baisse constatée du volume des travaux d'éclairage public sur 2019**Causes**

- 1^{er} transfert de compétence datant de 2014 (6 ans d'activité)
environ 20 000 / 66 000 points lumineux rénovés soit 1/3 du parc
- Année pré-électorale (baisse des demandes – absence de projection des collectivités)

Solutions envisagées

- Proposition de nouvelles fonctionnalités grâce aux évolutions technologiques (supervision, luminaires autonomes, leds...)
- Une nouvelle campagne de présentation de rapports / diagnostics du patrimoine
- L'incitation aux transferts de compétence, de TCFE, pour accentuer les investissements

2) Réactivation de certains types de travaux sur 2020

LE PLAN TURBO FILS NUS

Objectif : Supprimer la centaine de kilomètres de fils nus en zone rurale

Volumétrie : 48 chantiers de renouvellement de fils nus en aérien - entre 4 et 8 kms par an

LES RENFORCEMENTS

Le contexte : nouveau mode de calcul ENEDIS qui a généré 77 fiches de renforcement (seulement 6 en 2018)

Volumétrie : 25 chantiers de renforcement prévus sur 2020

3) Nouveau contexte pour les mises en souterrain

Modification statutaire + nouveau contrat de concession = impacts sur les communes n'ayant pas transféré leurs compétences MES et transfert d'office au SE60

3 cas possibles :

a/ la conservation du projet par la collectivité

Nécessité d'établissement d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage SE60 (BT/HTA) => COMMUNE

- Valable uniquement pour ce dossier
- Pas de subventions de la part du SE 60

b/ le SE 60 réalise les travaux de ce projet uniquement

Nécessité d'établissement d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage COMMUNE (EP/RT) => SE 60

- Valable uniquement pour ce dossier
- Subventions de la part du SE 60 en fonction du barème

c/ le SE 60 réalise tous les projets de la collectivité

Nécessité d'une délibération de transfert de la maîtrise d'ouvrage EP/RT (définitive)

- Subventions de la part du SE 60 en fonction du barème
- Valable pour tous les dossiers

Nécessité de programmation à n+1

Nécessité de programmer à n+1 pour anticiper davantage compte-tenu de la complexité au regard du nombre d'intervenants :



Actions envisagées

- Envoi d'un courrier en avril pour recensement projets avec programmation 2021 + convention coordination voirie
- La participation du SE60 aux multiples réunions de coordination (concessionnaire, services techniques...)
- L'anticipation et le lissage des programmations (N+1, N+2) : la mise en place de calendriers annuels comprenant différentes phases

Mouv'Oise

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020

Affiché le  enregistré une baisse de 40%. Une
ID : 060-256005034-20200218-202001DOB-DE

Tarification du service depuis le 1^{er} janvier 2020. Le nombre de recharges a baissé de 60% avait été envisagée, à l'instar de ce qui s'est passé dans les

Taux d'utilisation



- Baisse de 41% des recharges au mois de janvier 2020 suite à la mise en place de la tarification de la recharge.

Tarification

- 1 774 charges facturées
- 25 800 kWh rechargés
- 5 561 € facturés



Déploiement

- 110 bornes posées
- 3 bornes en cours d'installation
- 6 en cours d'étude



Badges

- 371 badges Mouv'Oise commercialisés depuis le lancement de Mouv'Oise en mars 2017
- + 38% (143) badges depuis l'annonce de la tarification en novembre 2019

Présentation du budget annexe Mouv'Oise

Fonctionnement 2020

DEPENSES	Prévu 2019	Réalisé 2019	DOB 2020
Maintenance / supervision	91 000 €	65 085 €	110 000 €* 84 000 €**
Electricité	70 000 €	99 752 €	84 000 €**
Assurances / divers	7 000 €	4 504 €	6 000 €
TOTAL	168 000 €	169 341 €	200 000 €
RECETTES	Prévu 2019	Réalisé 2019	DOB 2020
Participations CC / communes	131 250 €	151 750 €	137 500 €***
Recettes usagers	1 000 €	747 €	62 500 €
TOTAL	132 250 €	152 497 €	200 000 €

* 1^{ère} année maintenance préventive

** Prévision baisse compte-tenu de la tarification

*** jusque 2022

Investissement 2020

20 nouvelles bornes soit 204 000 € HT

Répartis entre le SE60 (25 %), soit 42 500 €, le CD60 (25 %) et les CC/communes (50%)

➔ Demandes pour nouvelles implantations à faire avant le 15 mars

Budget équilibré à 200 000€. L'équilibre est obtenu grâce aux participations des communautés de communes (jusque 2022). L'estimation des recettes perçues auprès des usagers est restée prudente. Versement d'une subvention d'équilibre.

7 – Evolutions budgétaires - Energie

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 060-256005034-20200218-202001DOB-DE

Poursuites des opérations en cours

- Fin des études préalables démarrées en 2018 (EPE avec les EPCI et diagnostics)
- Poursuite du programme de télégestion énergétique
- Baisse des crédits alloués sur l'appel à projets « rénovation énergétique » (1 dossier en 2019 contre 14 en 2018)

Nouvelles opérations

- Démarrage des premières opérations « énergies renouvelables » sur le patrimoine public sous maîtrise d'ouvrage du SE60
 - Pour cela, portage et accompagnement des études opérationnelles (faisabilités) pour les projets des collectivités avec financements SE60 :
 - D'efficacité énergétique (rénovation énergétique)
 - D'énergies renouvelables (photovoltaïque, bois énergie, ...)
- Ex : Etude en démarrage sur la Piscine intercommunale de Breteuil

Bilan 2019 et Prévisions 2020

Nature de l'opération	Rappel DOB 2019 en M€ TTC	OS lancés en en M€ TTC (au 31/12/2019)	DOB 2020 en M€ TTC	Δ DOB 2020/2019
-----------------------	---------------------------------	--	-----------------------	--------------------

1) Poursuites des opérations en cours :

EPE	0,11	0,24	0,08 ▼	- 0,03 M€ ▼
Diagnostics bâtiments	0,40	0,11	0,15 ▼	- 0,25 M€ ▼
Télégestion	0,30	0,27	0,25 ▼	- 0,05 M€ ▼
Appel à Projets Rénovation Énergétique	1,00	0,05 ▼	0,50 ▼	- 0,5 M€ ▼

2) Nouvelles opérations

Etudes préalables aux travaux	0,14	-	0,20 ↗	+ 0,06 M€ ↗
Budget annexe Energies Renouvelables	-	-	0,50 ↗	+ 0,5 M€ ↗
Total TTC	1,95	0,67	1,7 ↗	+ 0,25 M€ ↗

Les appels à projets en rénovation énergétique n'ont concerné qu'un projet en 2019.

Développer les énergies renouvelables sur les équipements publics

2 types de projets sont ciblés : la pose de panneaux photovoltaïques et la construction de chaufferies bois.

➤ Installation photovoltaïque < 600m² (soit 100kWc)

Sur toiture (bâtiments publics) ou en ombrière (parkings publics)

➤ Volumétrie : 20 projets sur 3 ans (si autres subventions)

➤ 2 types de projets : en injection sur le réseau électrique ou en autoconsommation (totale ou partielle)



➤ Chaufferies bois énergie en milieu rural hors desserte gaz (fioul ou du propane)

Permettant d'alimenter 1 ou plusieurs bâtiments de la collectivité

➤ Volumétrie : 10 projets sur 3 ans (avec subventions de l'ADEME)

➤ 2 types de projets : Des chaufferies :



1) Sans réseau technique :



2) Avec réseau Technique :
≈100 à 300ml



Ces opérations impliquent la **création d'un budget annexe**

Versement d'une dotation initiale permettant d'amorcer 7 opérations photovoltaïques et 3 opérations de chaufferie bois.

Proposition Budget 2020 : 7 opérations photovoltaïques : 350 000 €
3 opérations bois énergie : 150 000 €

BP Photovoltaïque

Investissement : 1 500 m² de panneaux solaires

Dépenses		Recettes	
Installations photovoltaïques	350 000 €	Subvention du budget général du SE60	350 000 €

Fonctionnement : 1 an après la mise en service

Dépenses N+1		Recettes N+1	
Amortissement	17 500 €	Vente d'électricité	35 000 €
Maintenance	14 000 €		
Excédent de fonctionnement	3 500 €		

➔ 1% de l'investissement

Un projet à l'équilibre financier sur 20 ans au travers :

- D'un contrat de rachat fixe (EDF Obligation d'achat)
- D'une garantie « matériel » des fabricants des panneaux solaires

Le budget annexe est équilibré sur 20 ans.

Renforcer l'offre de services en passant des études aux travaux

- Zoom Photovoltaïque : Fonctionnement envisagé (sans subventions)



- Zoom Chaufferie Bois Energie : Fonctionnement envisagé (sans subventions)



Autres perspectives pour le Pôle énergie en 2020

Une présence en collectivités pour contribuer à concrétiser les projets :

- Des conventions d'accompagnement avec contributions des collectivités :
 - Avec les intercommunalités : suivi des actions issues des EPE, réunions de travail, animations d'ateliers, conseils sur des opérations spécifiques, ...
 - Avec les communes : Suivi annuel des consommations du patrimoine, analyses complémentaires, aide à la décision et à la réalisation des actions à mener

- Des marchés à bons de commande de travaux énergétiques :
 Préparer en 2020 un accord-cadre de travaux spécifique « énergie »
 pour les communes adhérentes
 Exemple : Isolation de comble, remplacement de l'éclairage intérieur,
 Objectif : Mise en place à partir de 2021

Envoyé en préfecture le 04/03/2020
 Reçu en préfecture le 04/03/2020
 Affiché le
 ID : 060-256005034-20200218-202001DOB-DE

à réaliser sur les bâtiments publics



7 – La dette

Remboursement des emprunts repris des ex-SIER

	Au 1er janvier 2015 avant renégociation	Avril 2015 remboursement par anticipation + échéances	Au 1er janvier 2017	Au 1er janvier 2018	Au 1er janvier 2019	Au 1er janvier 2020
Frais IRA		225 397,50 €				
Interêts dus	1 495 790,04 €	203 995,99 €	12 836,04 €	1 991,29 €	1 403,20 €	932,56 €
Capital dû	5 180 705,04 €	4 615 066,24 €	248 346,58 €	14 718,35 €	11 861,76 €	12 332,40 €
	6 676 495,08 €	5 044 459,73 €	261 182,62 €	16 709,64 €	13 264,96 €	13 264,96 €